

MULCHING

Une belle pelouse et du temps gagné grâce au mulching !

? LE PRINCIPE ?

Le mulching est une technique qui vise à tondre la pelouse en la laissant sur place. Les brins d'herbe sont finement broyés et laissés sur le sol. Ces derniers vont ainsi se dégrader rapidement pour enrichir le sol sans pour autant l'étouffer.

+ LES AVANTAGES

- Limite les trajets en déchèterie
- Evite de ramasser la tonte
- Fertilise le sol et limite la sécheresse

👉 COMMENT FAIRE ?

DU MULCHING

- En achetant un kit mulching adaptable à sa tondeuse (Les kits ne sont pas universels, renseignez-vous auprès des entreprises)
- En s'équipant d'une tondeuse mulching ou avec fonction mulching

★ LES RÈGLES D'OR

DU MULCHING

- Tondez lorsque l'herbe est sèche
- Tondez de façon régulière et à 1/3 de la hauteur du gazon

Astuce : vous pouvez également tondre les feuilles mortes tombées sur votre pelouse.



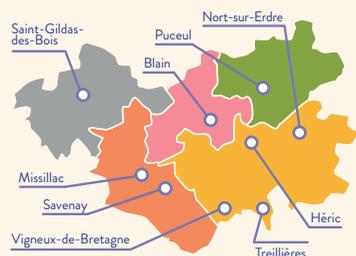
Comment bénéficier des aides au broyage et au mulching ?

VOUS ÊTES HABITANTS D'UNE DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES COMPOSANT LE SMCNA ?*

Remplissez le formulaire sur le site internet de votre communauté de communes ou du SMCNA : www.cceg.fr / www.estuaire-sillon.fr / www.cc-nozay.fr / www.pays-de-blain.com / www.cc-paysdepontchateau.fr / www.smcna.fr

Et rendez-vous dans une entreprise partenaire avec votre bon** de réduction :

ENTREPRISES	LOCALISATION ET CONTACT	BROYEURS PROPOSÉS	MULCHING PROPOSÉ
Centre du cycle et de la motoculture (ETS Lemarié)	Savenay 0240569374	Ø max 7 et 13 cm	Oui
Nort plaisance	Nort sur Erdre 0240295222	Ø 12 cm	Oui
Motoculture 2 roues 44	Nort sur Erdre 0240295470	Ø max 4 et 8 cm	Oui
Espace Emeraude	Blain 0240790598 Saint Gildas des Bois 0240014803	Ø max 5 et 13cm	Oui
Agrinord 44	Puceul 0240513509	Ø max 7 cm	Oui
Veguemat	Blain 0678371791	Ø max 6, 13, 15 et 19 cm	Non
Ets Ramet motoculture	Vigneux-de-Bretagne 0240571217	Ø max 9 et 13 cm	Oui
LP Location	Treillières 0228079623	Ø max 7, 8, 9, 15 et 20 cm	Non
Lépine Matériel	Héric 0240946352	Ø max 13 cm	Non
LP2M	Missillac 0699040367	Ø max 13 cm	Non



Il existe différents modèles de broyeurs et de kit mulching.

Contactez les entreprises avant de vous rendre sur place pour vérifier qu'elles disposent du matériel adapté à votre besoin.

*Offre réservée aux habitants du SMCNA, composé des communautés de commune d'Erdre et Gesvres, Pontchâteau Saint Gildas des Bois, Pays de Blain, Nozay, et Estuaire et Sillon.

**Pour la location de broyeur, bon de réduction valable dans la limite de 2 demi-journées ou d'une journée par foyer, ou groupement de 3 foyer, chez les loueurs conventionnés dans la limite du budget disponible. Pour l'achat de kit mulching, bon de réduction valable une seule fois par foyer dans la limite du budget disponible.

*** Expérimentation à 3 foyer jusqu'au 31/12/2024.

SYNDICAT MIXTE CENTRE - NORD ATLANTIQUE
www.smcna.fr • 02 40 79 51 48 • accueil@smcna.fr

JARDINEZ MALIN

VOS DÉCHETS SONT
DES RESSOURCES POUR
VOTRE JARDIN,
RÉUTILISEZ-LES !

LOCATION
DE BROYEUR**

1 foyer -50%

3 foyers*** gratuit



-30€ de réduction
sur l'achat de kit mulching*





BROYAGE

Comment broyer vos branchages ?

? QUE PEUT-ON BROYER ?

Tailles de haies, d'arbres ou d'arbustes peuvent être broyées, à condition que le diamètre respecte le diamètre limite autorisé par le type de broyeur choisi. Pour les résineux, vérifiez que le broyeur est adapté.

👉 RECOMMANDATIONS

Munissez-vous d'équipements de protection (lunettes, casque, vêtements couvrants) et préparez vos branchages pour gagner du temps. Pour limiter les nuisances sonores, éloignez dans la mesure du possible le broyeur de votre maison et du voisinage et broyez à des heures raisonnables.

i AUTRE SOLUTION :

LE BROYAGE DES FEUILLES, FANES, BRANCHES À LA TONDEUSE

À réserver aux petites brindilles fraîchement taillées de moins de 1 cm de diamètre. Faites un tas avec vos déchets et avancez votre tondeuse en surélevant les roues avant, puis avancez en les baissant progressivement en fonction de l'état du broyage et du bruit de votre moteur.



Utilisez votre broyat en paillage pour protéger vos plantations et enrichir le sol

PAILLAGE



? POURQUOI PAILLER ?

- Pour éviter la pousse des herbes indésirables
- Pour réduire les arrosages par le maintien de l'humidité dans le sol
- Pour nourrir le sol par la transformation du paillage en humus

👉 COMMENT FAIRE ?

1. Paillez sur une terre nue, non tassée et préalablement débarrassée des herbes indésirables.
2. Déposez une couche de 5 à 10 cm de broyat sur le sol.
3. Renouvelez les apports dès que l'épaisseur du broyat atteint 1 à 2 cm.

i QUEL PAILLAGE UTILISER POUR QUELLES PLANTATIONS ?

- La tonte pour le potager (*⚠️ en couche fine si elle est fraîche*)
- Les feuilles mortes broyées pour le potager, les fleurs
- Les tailles de haies pour les plantes vivaces ou annuelles
- Le broyat de branchages pour les allées, arbres, arbustes bien installés

★ LE SAVIEZ-VOUS ?

- **Le brûlage des déchets verts est interdit**

Le but de cette interdiction est de limiter les risques de nuisances pour le voisinage (odeurs, fumées) et de départ de feu ainsi que d'éviter tout impact nocif sur l'environnement et la santé. Le non-respect de cette réglementation est passible d'une contravention de 450 € (article 131-13 du nouveau code pénal).



COMPOSTAGE

Utilisez votre broyat dans le compost pour réaliser vous-même un amendement naturel

? LE PRINCIPE ?

Le compostage : décomposition de la matière organique, en présence d'eau et d'air, grâce à l'action de micro-organismes et de bactéries. Le compost devient un amendement pour le sol, riche en nutriments.

+ LES AVANTAGES ?

- Moins d'ordures ménagères grâce au compostage des épluchures et reste de repas
- Moins d'aller-retour en déchèterie grâce au compostage et au paillage des déchets de jardin
- Un engrais naturel gratuit pour le jardin

★ LES 3 RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE

- **Surveiller l'humidité**

S'il est trop sec, le processus s'arrêtera.

- **Brasser**

Sur les premiers centimètres.

- **Alterner les apports de matière**



Déchets humides et/ou azotés



Déchets secs, structurants et/ou carbonés



PROPORTION

2/3

1/3

DÉCHETS DE MAISON

- Epluchures de fruits et légumes
- Restes de repas
- Filtres et marc de café, thé, etc.

- Cartons, papiers souillés
- Mouchoirs et essuies tout

DÉCHETS DE JARDIN

- Tonte
- Feuilles vertes jeunes

- Feuilles mortes
- Petits branchages et brindilles
- Broyat de branches

En quantité raisonnable on peut composter : viande, poisson, coquillages, os...